



PREFECTURE DE LA REGION MIDI-PYRENEES  
PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE

**Cabinet**

Service Communication

Fax : 05-34-45-38-21

Mel : [danielle.pujazon@haute-garonne.pref.gouv.fr](mailto:danielle.pujazon@haute-garonne.pref.gouv.fr)

[virginie.avizou@haute-garonne.pref.gouv.fr](mailto:virginie.avizou@haute-garonne.pref.gouv.fr)

Le 25 mars 2009

## Communiqué à la Presse

Réunion de travail avec les partenaires sociaux  
sur la filière automobile en Midi-Pyrénées,  
Préfecture de région Midi-Pyrénées  
Le mercredi 25 mars 2009

Dominique BUR, Préfet de la région Midi-Pyrénées, a tenu à réunir ce jour les principaux acteurs concernés par la situation de la filière automobile, organisations professionnelles des secteurs travaillant pour cette filière en Midi-Pyrénées, organisations syndicales de salariés, Pôle Emploi, services de l'Etat ainsi que le Conseil Régional, la CRCI et le CESR, afin de partager un état des lieux de la filière et d'examiner les mesures qui peuvent être prises et les moyens susceptibles d'être mis en oeuvre de manière concertée pour maintenir l'emploi dans ce secteur et permettre le reclassement des salariés dont l'emploi ne pourrait être maintenu.

Si la Région Midi-Pyrénées n'est pas spécialisée dans l'automobile, dans la mesure où elle ne comprend pas d'établissement de grand constructeur, des entreprises importantes de la filière sont impactées par la crise à laquelle est confronté ce secteur et certains départements ou bassins d'emploi sont plus particulièrement touchés.

C'est pourquoi l'Etat a décidé la mise en oeuvre d'une part des mesures de soutien économiques et financières relevant du Pacte Automobile, d'autre part des mesures pour soutenir l'emploi et la formation des salariés –dispositifs de prise en charge partielle du chômage partiel et de formation. Au total, près de 2 millions d'€ sont immédiatement disponibles pour faire face aux effets négatifs de la crise en Midi-Pyrénées et pour moderniser les entreprises de la région.

Ainsi, au titre du chômage partiel dans le secteur automobile, plus d'un million d'euros sont déjà programmés sur 2009 en Midi-Pyrénées. La ligne correspondante sera abondée pour répondre aux besoins, notamment dans le cadre de la convention nationale de chômage partiel prévue par le Pacte.

Pour répondre aux besoins de formation des salariés des entreprises en difficulté, l'Etat est prêt à mobiliser 500 000 euros au moins en 2009 dans la région. Les moyens de l'Etat, des branches professionnelles au premier rang desquelles l'UIMM, et du Conseil Régional seront mis en oeuvre de manière coordonnée.

Contacts Presse : Danielle PUJAZON ☎ 06.83.06.87.48/05.34.45.38.31

Virginie AVIZOU ☎ 06.85.80.22.14/05.34.45.36.17

1, place Saint-Etienne -31038 TOULOUSE CEDEX 9- ☎ 05-34-45-34-45

Enfin, plus de 600 000 € des crédits-industrie peuvent-être mobilisés à court terme pour les petites et moyennes entreprises qui souhaitent optimiser leurs procédés de production tandis qu'OSEO en région augmentera le niveau de garantie pour les prêts octroyés aux équipementiers et aux sous-traitants jusqu'à 90% des montants empruntés, y compris pour les entreprises de taille intermédiaire c'est à dire supérieure à 25 salariés.

La création du Comité Territorial de la charte automobile est souhaité par l'ensemble des partenaires et devrait être effective à la mi-avril.

Pour tous renseignements supplémentaires, les entreprises peuvent consulter l'adresse suivante : <http://www.midi-pyrenees.drire.gouv.fr/> rubrique développement industriel – rubrique actions collectives